

Réf: Dossier N° : 50577

AVIS DE CONSTITUTION

**SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION COTE D'IVOIRE
IMMOBILIER SARL » en abrégé «SOCOCI IMMOBILIER »**
**Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA CARREFOUR ABATTA,
IMM. OLYPS, BP 831 ANYAMA**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Fév 2018, et enregistrés au CEPICI le 07 Juin 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE DE CONSTRUCTION COTE D'IVOIRE IMMOBILIER SARL » en abrégé «SOCOCI IMMOBILIER ».

Objet: achat et vente de biens immeubles, lotissement, promotion immobilière

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA CARREFOUR ABATTA, IMM. OLYPS, BP 831 ANYAMA

GERANT: Monsieur DIABATE MAMADOU .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-15069 du 07/06/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°14014 du 07/06/2018

